**Objet : Lettre d’engagement à exercer en maison de santé pluri-professionnelle, en pôle de santé libéral ambulatoire ou en communauté professionnelle territoriale de santé**

Je soussigné(e) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. m’engage à :

* Exercer en libéral dans une structure d’exercice coordonné de ville (maison de santé pluridisciplinaire/pôle de santé libéral ambulatoire) dans une zone d’action complémentaire éligible au Fonds d’intervention régional de la région Normandie, dans un délai de deux ans à compter de la signature de mon contrat financé par l’Agence régionale de santé de Normandie, et pour une durée de cinq années consécutives à compter de la date d’adhésion du contrat.
* Proposer aux patients du territoire une offre de soins d’au moins deux jours et demi par semaine.
* Participer au dispositif de permanence des soins ambulatoires, tel qu’il est organisé sur le territoire, sauf dérogation accordée par le Conseil de l’Ordre des médecins.

En cas de non-respect de cet engagement d’installation, l’ARS Normandie sera amenée à récupérer les sommes versées.

Fait le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

A Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Lu et approuvé

Signature